

D. G. J.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE SERVICE TENUE
MERCREDI 03 OCTOBRE 1984 DE 08H15 A 12H00

- Président de la réunion : NDINDILYIMANA Augustin, Major BEM, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
- Participants :
 - Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif et Associations Mutualistes
 - Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
 - Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs
 - Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
 - Monsieur BAYIGAMBA Adalbert, Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Monsieur NDEKEZI-KAREKEZI Marcel, Directeur des Coopératives
 - Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
 - Monsieur BIKINDI Simon, Chef de Division Folklore
 - Monsieur NAHIMANA Alphonse, Chef de Division Assistance aux Coopératives
 - Monsieur KAREKEZI Apimaque, Chef de Division Encadrement
 - Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives
 - Monsieur MAHUNGU Jean Bosco, Chef de Bureau Gestion des Crédits
 - Monsieur MBONEZA Gaspard, Chef de Bureau Groupements Socio-Economiques
 - Monsieur MUSILIKARE Jean Népomuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe
 - Madame NIYOKINDI Agnès, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse
 - Madame MUKAMALIZA Marie Goretti, Chef de Bureau Courrier et Archives
 - Madame MUKABIDELI Perpétue, Chef de Bureau Documentation
 - Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Chef de Bureau Sports Individuels
 - Monsieur MUNYAKARAGWE Aloys, Chef de Bureau Contrôle
 - Monsieur GIRUKUBONYE Jean Damascène, Chef de Bureau Formation
 - Monsieur RUTAMBUKA Claudien, Chef de Bureau Enquêtes et Statistiques
 - Monsieur HATEGEKIMANA Emmanuel, Chef de Bureau Gestion du Personnel
 - Monsieur NDUWUMWE Michel, Directeur du Chantier de l'Est
 - Monsieur MUGEMANGANGO André, Fonctionnaire-Dirigeant du Chantier de l'Est

Le Ministre a ouvert la réunion en proposant l'ordre du jour :

- A. L'examen du CR de la réunion du 23 Août 1984
- B. La relance du Chantier de l'Est
- C. La préparation de l'Année Internationale de la Jeunesse
- D. Le divers :
 - le classement des dossiers dans les services
 - les indemnités de mission pour les athlètes, agents du MIJEUCOOP
 - Gestion des fonds de chaque Centre
 - l'affectation du personnel dans les services
 - le repos compensatoire des agents qui travaillent les week-end.

A. L'EXAMEN DU CR DE LA REUNION DU 23 AOUT 1984

L'examen du CR visait à rappeler les dossiers qui devaient être traités par chaque service et insister pour ce qui n'avait pas encore été fait.

1. A la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Finaliser les Projets à soumettre à la RHÉNANIE-PALATINAT (KAREKEZI pour Jeunesse et KAREMERA pour sports)
 - Etudier à fond le Projet des Volontaires des Nations-Unies (KALISA)
 - Mettre à exécution le Projet "Chantier des Jeunes de l'Ouest".
Monsieur BAYIGAMBA Adalbert en sera le Fonctionnaire-Dirigeant.
 - Approfondir l'étude du Projet "Formation des animateurs Sportifs" soumis à la France et en profiter pour réaménager le Centre de RUKALI.
2. Au Bureau Courrier et Archives

Suivre tous les dossiers et vérifier autant que possible si toutes les correspondances arrivent à destination.
3. Au Bureau Gestion du Personnel
 - Uniformiser les dossiers administratifs des agents à l'aide des fiches synthétiques établies sur chaque agent
 - Régulariser, en collaboration avec les services de la Gestion des Crédits et de la Direction Générale de la Jeunesse, les dossiers des agents des Centres de Formation des Jeunes qui n'ont pas été cotés depuis leur entrée en fonction.
Pour trancher sur ce problème, les intervenants ont proposé de relever d'abord tous les dossiers en souffrance pour ensuite calculer le montant des arriérés à prévoir sur le budget 1985.
 - Corriger les défaillances dans le recrutement des veilleurs et des plantons/honnêtes. Il a été signalé que le Directeur de GACULIRO embauche sans autorisation préalable du Ministre ou sans contrat de travail visé par le Ministère des Finances et de l'Economie.
Cette procédure est à interdire.
4. Au Bureau Gestion des Crédits
 - Honorer toutes les factures impayées. Surtout pour les Hotels, demander au MINIFINECO de rembourser nos dettes le plus tôt possible car nous risquons de nous voir refuser leurs services.
 - Faire l'expertise des véhicules à déclasser et déterminer le charroi à réserver pour les besoins de l'enseignement
 - Contrôler le personnel de garde du Ministère. Pour la garde et l'entretien du Stade de NYAMIRAMBO, il a été décidé que RUKUNDO Emmanuel en sera responsable. Pour la garde du Centre de GACULIRO, le Directeur Adjoint logera au Centre et assurera la surveillance générale de ce Centre.
 - Préciser les attributions et le programme de travail pour les mécaniciens de l'ancien Service Civique de la Jeunesse.

- Faire tester par nos mécaniciens tous nos véhicules qui reviennent des garages
 - Terminer l'inventaire du mobilier du Ministère et afficher, par local, la liste du mobilier s'y trouvant.
5. A la Direction Générale du Mouvement Coopératif et Associations Mutualistes
- Finaliser la Loi sur les Coopératives. Elle devrait être envoyée à la Présidence de la République au mois de Novembre prochain
 - Liquidier le plus vite possible les Coopératives en déconfiture
 - Accorder la personnalité juridique aux Coopératives qui naissent et promettent un bel avenir.
6. A la Direction Générale de la Jeunesse
- Avoir réparti au 15 Octobre 1984 le matériel de l'ancien SCJ
 - Faire la commande du matériel d'alphabétisation
 - Exécuter dès le mois d'Octobre le programme d'inspection sur la gestion, l'administration et la formation dans les CFJ et les Services Préfectoraux qui dépendent de notre Département. Participeront à cette mission la Direction Générale du Mouvement Coopératif et Associations Mutualistes et la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets .
 - Vérifier la répartition des tâches dans chaque Centre. Pour le cas particulier du Centre de GACULIRO, il a été décidé de demander au Directeur de répartir les tâches tout en insistant sur celles de son Adjoint.
 - Examiner les possibilités d'accorder une moto au Directeur du Chantier du Sud
 - Accorder 5 machines à coudre au CFJ CYANGUGU comme promis par le Ministre lors de sa visite à ce Centre.
7. A la Direction Générale des Sports et Loisirs
- Préparer pour le mois prochain une réunion des délégués de toutes les disciplines pour étudier le projet de la Loi Cadre sur le sport et les loisirs
 - Préparer à temps et minutieusement toutes les manifestations sportives dont le Ministère est responsable. Le Ministre a regretté la qualité de l'organisation du dernier Championnat d'Athlétisme Interpréfectoral qui était moins bien que celle de l'année passée (non respect des instructions du Ministre en ce qui concerne le nombre de disciplines, un protocole quelconque, etc...).

Avant d'examiner le 2e point de l'ordre du jour, le Ministre a demandé aux Directeurs Généraux d'honorer autant que possible les promesses faites à la population. Quant aux programmes arrêtés cette année, il a demandé d'en faire l'évaluation et faire un ajustage à soumettre au Ministre. Il leur a ensuite demandé d'élaborer dès ce mois le Rapport Annuel en indiquant les réalisations de cette année et les perspectives pour l'avenir.

Le Chantier de l'Est a fait l'objet des discussions de la réunion du 23 Août 1984 qui a regretté que ce Chantier n'était pas véritablement opérationnel malgré les instructions et directives multiples qui ont été données tel que le prouvent les différents comptes rendus des réunions de cadre.

Avant de fixer le programme des activités, le Ministre a retracé l'historique du Chantier.

Le Ministère venait de mettre sur pied le Chantier SUD et celui du NORD grâce à la Coopération de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). Tout le monde entrevoyait par cette action un développement harmonieux pour les Jeunes de ces régions eu égard aux principes qui définissent et organisent un Chantier. Bien que la mise en application a connu et connaît des difficultés surtout celle du manque de suivi à tous les niveaux.

Le Département a voulu poursuivre cette expérience d'autant plus que l'ACCT était prête à financer.

La première phase de sensibilisation des autorités et des parents a connu un réel succès. C'est ainsi que le premier site pour l'implantation fut changé parce que improductif et aride.

Pour éviter des plans fantaisistes tel que ceux des autres Chantiers, il a été demandé au Ministère des Travaux Publics et de l'Energie de nous faire un plan mais celui qui a été élaboré ne correspondait pas aux moyens disponibles ni à l'emplacement du site. Il a fallu modifier ces plans parfois même en cours des constructions.

Il existe maintenant :

- une maison d'habitation du Directeur du Centre
- un complexe (bureaux et salles de classe)
- un complexe pour l'élevage.

Concernant la formation, il a été décidé de recruter des Jeunes des environs qui, en faisant l'apprentissage, ~~contribueraient~~ à la construction des bâtiments du Centre.

Il fallait aussi les cours de maçonnerie, de menuiserie, d'agriculture et d'élevage.

Egalement, il avait été précisé que, pour travailler en conformité avec la convention signée avec l'ACCT, il fallait d'ores et déjà recenser et appuyer les Groupements Socio-Economiques existants.

Problèmes actuels

- Les bâtiments ne sont pas achevés.
 - L'élevage des pondeuses ne convient plus après la reprise de celles du Service Civique de la Jeunesse à GACULIRO avec toutes les difficultés qu'on rencontre.
 - La formation des Jeunes n'est pas satisfaisante par manque de cadres compétents.
 - Les concernés sont déçus car les promoteurs du projet sont défaillants.
 - Les Groupements Socio-Economiques n'ont bénéficiés d'aucun appui.
- Après ces observations, les membres de la réunion ont pris les décisions pour relancer le Chantier.

Les bâtiments doivent être achevés. Pour cela le Directeur et le Fonctionnaire-Dirigeant doivent mettre en place le matériel nécessaire à prendre dans nos stocks ou à acheter sur le compte du Chantier. Dès l'année prochaine, il faudra entamer les constructions pour les logements des autres Instructeurs.

Pour l'élevage, le choix a été dirigé sur un élevage de production et de démonstration. Concernant la production, le choix a été porté sur l'élevage des lapins et des chèvres de race et sur la démonstration d'élevage de vaches en stabulation.

Le Chef de Division Production et le Fonctionnaire-Dirigeant vont chercher les chèvres et lapins nécessaires (voir ISAR KARAMA). Pour les vaches, il faudra d'abord déterminer l'espace nécessaire pour les vaches de démonstration et cultiver le fourrage. Dans la suite, on verra s'il faut des modifications dans les bâtiments pour une étable ou en construire une.

La formation sera renforcée en agriculture et en élevage grâce à un instructeur qualifié qui sera affecté au Chantier (le Directeur Général de la Jeunesse et le Chef de Division Production devront le chercher parmi le personnel de l'ex-SCJ).

Une formation en couture, menuiserie et maçonnerie sera dispensée. Pour la couture, il faudra un instructeur ainsi que les machines à coudre (6).

Des contacts seront menés auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts pour préparer une formation sur la pêche.

Parallèlement à cette formation,

1. l'appui aux Groupements Socio-Economiques des Jeunes de l'Est doit être poursuivi. Le Fonctionnaire-Dirigeant du Chantier, le Chef de Bureau Evaluation et Contrôle et le Chef de Bureau Groupements Socio-Economiques visiteront ces Groupements et proposeront les mesures à prendre pour leur venir en aide.

2. la sensibilisation doit être accrue. Il est grand temps de bien faire comprendre les autorités communales et la population l'action menée et les y associer. Elles sont très favorables et sans elles, notre action sera vouée à l'échec.
3. la collaboration entre le Fonctionnaire-Dirigeant et le Directeur du Chantier doit être franche.
Il revient à eux la gestion du Chantier : assurer la distribution du matériel et vérifier qu'il serve au Chantier.
Ils doivent suivre de près le projet, et jouer le rôle d'intermédiaire entre le Ministère et les autorités communales concernées d'une part, et d'autre part, entre le Chantier et les Groupements Socio-Economiques des Jeunes.
4. les besoins logistiques seront pourvus autant que possible. Une moto sera accordée au Directeur du Chantier tandis qu'un véhicule sera accordé au Fonctionnaire-Dirigeant chaque fois qu'il en exprimera le besoin. Il ne sera pas question de l'y affecter en permanence, étant donné les problèmes d'entretien et de gestion et l'ensemble des missions du Département. Par contre, un véhicule en plus sera accordé à la Direction Générale de la Jeunesse pour plus d'efficacité.
5. le rapport sur l'avancement du Chantier sera fait et présenté à l'ACCT par le Ministère.

Il sera question de relater l'utilisation des fonds et du matériel mis à la disposition du Chantier et l'effort fourni dans le soutien des Groupements Socio-Economiques des Jeunes ainsi que la participation du Gouvernement. Ce rapport doit se référer à ceux déjà fournis à l'ACCT.

C. LA PREPARATION DE L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Elle consiste à sensibiliser la population par l'intermédiaire des autorités administratives et religieuses dans toutes les préfectures; à organiser les concours agro-pastoral et artisanal, littéraire et musical, folklorique et sportif; à créer des comités d'organisation au niveau préfectoral et communal.

La réunion du 03 Octobre 1984 a fait le point du programme arrêté depuis Mars dernier et constaté que le principal est ébauché et qu'il faut réaménager le programme et hâter les activités comme le Ministre l'avait demandé aux autorités préfectorales lors de sa dernière tournée.

Pour ce qui reste à réaliser, il a été décidé de rappeler aux Bourgmestres la préparation de l'Année Internationale de la Jeunesse. Le Directeur Général de la Jeunesse et le Chef de Division Folklore profiteront du prochain séminaire des Bourgmestres pour leur demander d'organiser les manifestations prévues dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse et de recenser les Groupements Socio-Economiques des Jeunes devant participer aux concours.

Aussi, il a été mis sur pied un comité de suivi et de coordination au niveau du Ministère et sous la supervision du Directeur Général de la Jeunesse.

a. Composition :

1. Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
2. Monsieur BIKINDI Simon, Chef de Division Folklore
3. Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
4. Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives
5. Monsieur N. HILANA Alphonse, Chef de Division Assistance aux Coopératives
6. Madame NIYOKINDI Agnès, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse
7. Monsieur GISAGARA Alphonse, Sous-Gestionnaire du MIJEUCOOP.

b. Tâches :

1. Correspondance avec les Services Ministériels concernés (MINESUPRES, MINEPRISEC, MINISAPASO, MINAGREFO, MINIMART, MININTERDECO, ONAPO, ...). Aux niveaux préfectoral et communal, la sensibilisation sera soutenue par les échanges interservices des Encadreurs de la Jeunesse et des Coopératives, des Agronomes, des Représentants des Associations Artisanales et des animateurs sociaux des Centres de formation populaire (CSD, CCDFP, CFJ, Groupements Socio-Economiques).
2. Préparation des émissions radiodiffusées et d'une brochure Spéciale "JEUNESSE". Il sera question notamment de préciser et d'explicitier les thèmes sur lesquels devront porter les concours qui seront organisés et les critères à suivre pour déterminer les meilleurs Groupements Socio-Economiques des Jeunes. Il faudra aussi retracer le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse, l'origine de l'Année Internationale de la Jeunesse, son importance et ses objectifs.
3. Contacter l'ORINFOR pour la réalisation d'un film sur l'Année Internationale de la Jeunesse (étude des thèmes et scénarios). En principe, il est prévu 1.000.000 de FRW à accorder à cette fin.
4. Demander au MINITRANSCO l'émission des timbres-postes commémorant l'Année Internationale de la Jeunesse.
5. Demander au Président de la République de consacrer l'année prochaine "Année de la Jeunesse".
6. Corriger les textes des concours littéraire et musical.

Ce comité fera rapport au Ministre avant la fin du mois d'Octobre sur l'état d'avancement de toutes les activités relevées ci-dessus.

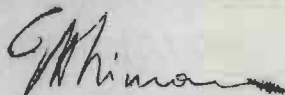
Le Ministre a terminé la réunion en demandant au comité qui venait d'être constitué de bien s'organiser, de collaborer étroitement avec les autres services et d'être toujours disponibles. Pour la réussite de la Célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse.

En concluant, il a regretté que les points inscrits au divers n'étaient pas examinés, faute de temps. Il a promis qu'ils seront traités un autre jour à déterminer le plus tôt possible.

Fait à KIGALI, le 08 Octobre 1984

Le Rapporteur :

HATEGEKIMANA Emmanuel

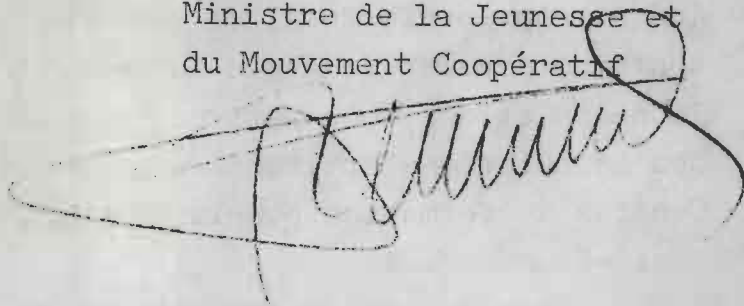


Le Président de la Réunion :

NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM

Ministre de la Jeunesse et
du Mouvement Coopératif



Pour Diffusion :

Chef de service (TOUS)